



COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau concours*.

**CIRCULAIRE N° 42/DEF/COFAT/DF/BC/RD relative au stage de formation de chef de musique militaire (concours 2006, recrutement 2007).**

*Du 15 janvier 2007*

NOR D E F T 0 7 5 0 0 4 1 C

---

*Références :*

1. Arrêté du 05 décembre 1983 (BOC, p. 8021 ; BOEM 311-0), modifié ;
2. Instruction 1276 /DEF/EMAT/PRH/DS du 15 octobre 2002 (BOC, p. 7469 ; BOEM 311-0), modifiée.

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Référence de publication :* BOC N°13 du 18 juin 2007, texte 41.

---

1. La présente circulaire a pour objet de préciser les dates et modalités pratiques du stage de formation de chef de musique militaire ainsi que le déroulement de l'examen de fin de stage.

2. Ce stage, d'une durée de six mois, est réservé aux candidats civils et militaires ayant été admis au concours d'admission au stage de formation de chef de musique militaire en 2006 (recrutement 2007).

Pendant la durée du stage, les candidats sont assimilés aux élèves des écoles de formation des officiers de carrière. Les candidats civils souscrivent un contrat dont la durée recouvre celle du stage et de l'examen de fin de stage. Les candidats fonctionnaires sont placés en position de service détaché.

3. Le stage de formation de chef de musique militaire se déroulera du 2 mai 2007 au 15 novembre 2007. Il sera piloté par le conservatoire militaire de la musique de l'armée de terre (CMMAT) de Versailles-Satory (78). Le contenu du stage de formation est fixé dans l'ANNEXE I La description des épreuves de l'examen de fin de stage est donnée en ANNEXE II

*Le général de corps d'armée,  
commandant de la formation de l'armée de terre,*

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP.

ANNEXE I.

**STAGE DE FORMATION DE CHEF DE MUSIQUE MILITAIRE.**

1. FORMATION GÉNÉRALE.

Date : du 2 mai 2007 au 25 juillet 2007.

Lieu : école spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr à Coëtquidan (56).

Objet : adapter ou intégrer le stagiaire au sein de l'institution militaire par l'apprentissage des dispositions et capacités nécessaires à l'exercice du métier (scolarité commune à celle de l'élève officier sous contrat voie spécialiste).

2. FORMATION DE SPÉCIALITÉ.

Date : du 26 juillet 2007 au 26 octobre 2007.

Lieu : conservatoire militaire de la musique de l'armée de terre (CMMAT) à Versailles-Satory (78).

Objet :

- parfaire les connaissances du stagiaire pour détenir l'aptitude à commander une formation musicale tant sur le plan technique que sur le plan administratif ;
- mettre en application au sein de deux musiques militaires (terre et air ou marine) les connaissances acquises par les stagiaires.

3. EXAMEN DE FIN DE STAGE DE FORMATION.

Date : du 12 novembre 2007 au 14 novembre 2007.

Lieu : CMMAT.

**ANNEXE II.**  
**NATURE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN DE FIN DE STAGE DE FORMATION DE CHEF DE MUSIQUE MILITAIRE.**

<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Préparation</b>	<b>Épreuves</b>
Lundi 12 novembre 2007	9h00 à 11h00	2	Néant	Connaissances militaires
	14h00 à 18h00	3	Néant	Rédaction d'un rapport ou d'une fiche
Mardi 13 novembre 2007	9h00	2	20 mn	Commandement d'une musique et cérémonial militaire (20 mn)
	14h00	2	Néant	Entretien sur la fonction de chef de musique (45 mn)
Mercredi 14 novembre 2007	9h00	1	30 mn	Aptitude générale (30 mn)

Les épreuves se dérouleront au CMMAT à Versailles-Satory (78).